

Mesures pour lutter contre la discrimination des travailleurs 50+ en Suisse

Situation actuelle : Les statistiques du SECO annoncent que 2,5% des chômeurs de 50+ restent deux fois plus longtemps au chômage que les personnes de 25 à 45 ans.

Néanmoins, ces statistiques occultent la réalité. En effet, les cinquantenaires en fin de droit qui sortent du chômage ne figurent pas dans les statistiques fédérales. Ceux qui vivent de leur épargne, c'est-à-dire qui ont plus de CHF 4'000 d'économies (ce montant varie selon les cantons) disparaissent des statistiques, les autres qui ont recours à l'aide sociale, rejoignent le nombre croissant de 50+ en situation financière et professionnelle précaire. Selon une récente étude de la Haute Ecole de Berne, des chômeurs arrivant en fin de droit, seuls 13,9% des sans-emploi de 50+ réintégreront le 1er marché du travail. 31% des 50+ ne retrouveront plus un emploi et les 50% restants seront confrontés à vivre de petits travaux, de travail rémunéré sur une base horaire, de missions, et s'enfonceront dans la précarité.

Le rapport de 2014 de l'OCDE indique que la discrimination à l'embauche des seniors pratiquée par les entreprises est la cause principale de cette bombe sociale !

Pour l'Association 50etplus il est primordial de combattre cette précarisation par un ensemble de mesures concrètes au niveau fédéral :

Des statistiques réalistes :

- Il est essentiel que le SECO fournisse des statistiques sur le nombre de personnes de 50 à 65 ans concernées par le chômage et le sous-emploi, en y incluant les bénéficiaires de l'aide sociale et ceux qui vivent de leur épargne.

Sensibilisation et prise de conscience :

- Réalisation d'une campagne d'information nationale sur la discrimination liée à l'âge ciblant le public, les politiques, l'économie et les partenaires sociaux.

Inciter les entreprises à changer leur politique d'engagement du personnel :

- Obliger les entreprises à publier la pyramide des âges des collaborateurs nouvellement engagés (par exemple dans le rapport annuel).
- Mettre en place des mesures financières incitatives pour encourager les entreprises à engager des chômeurs de 50+.
- Créer un label pour les entreprises engageant des employés de 50+ (utilisation dans la communication de l'entreprise ou servant pour l'obtention de contrats avec l'état).

Le gouvernement fédéral et les cantons doivent servir d'exemples :

- Favoriser à qualifications égales l'embauche d'un demandeur d'emploi (justification du non-engagement par écrit).
- Améliorer le soutien aux 50+ en recherche d'emploi par la prise en charge des conseillers spécialisés et de formations continues adaptées à leur situation.

Adaptation des systèmes de sécurité sociale :

- Adaptation du système de retraite et des cotisations LPP avec une solution neutre par rapport à l'âge pour le deuxième pilier – tel est le but de l'initiative fédérale déposée par l'Association Workfair50+.
- En attendant cette modification, compenser financièrement les coûts sociaux plus élevés pour les entreprises engageant du personnel de 50+.

Prévention de l'appauvrissement des retraités causé par un chômage de longue durée :

- Par la création d'une « rente-pont » pour les chômeurs 55 ans en fin de droit, afin de les maintenir sous la supervision de l'ORP au lieu de les contraindre à l'aide sociale.

L'Association 50etplus est convaincue que seul un ensemble de mesures concrètes résorbera le chômage des 50+ et qu'il est urgent de réaliser ces mesures maintenant.



L'association 50etplus lutte contre la discrimination des personnes 50+ sur le marché du travail suisse. Notre objectif est de sensibiliser les politiques, les entreprises et les partenaires sociaux à cette problématique et de trouver des solutions